

Élections municipales 2020 : départements 25, 39, 70

La Palestine est aussi l'affaire des municipalités

Campagne d'interpellation pour les municipales en Franche-Comté (25, 39, 70) menée par :



Association France-Palestine Solidarité
AFPS Besançon

AFPS de Besançon et sa région :
3 rue Beauregard, 25000 Besançon
afps.besancon@gmail.com
Siège national AFPS :
21 ter rue Voltaire, 75011 Paris
www.france-palestine.org





AFPS Nord Franche-Comté
afps-gnfc90@hotmail.fr

CCFD-Terre solidaire de Belfort du Doubs du Jura
ccfd90@ccfd-terresolidaire.org
ccfd25@ccfd-terresolidaire.org
ccfd39@ccfd-terresolidaire.org





Ligue des Droits de l'Homme de Belfort de Dole de Vesoul
belfort@ldh-france.org
ldhdole@ldh-france.org
vesoul@ldh-france.org

Mouvement de la Paix du Doubs
mvtpaix25@free.fr





MRAP du Doubs
mrp25@netcourrier.com

Terre des Hommes du Doubs
terredeshommesdoubs@orange.fr





Récidev (Ritimo) Bourgogne Franche-Comté
contact@recidev.org

Dans le cadre de la campagne nationale de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine :

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, un réseau de 40 associations françaises œuvrant pour le respect du droit en Palestine, par la sensibilisation du grand public, le plaidoyer auprès des institutions et l'éducation à la solidarité avec le peuple palestinien.

Membres : Amani, Artisans du Monde, AURDIP, AFPS, AJPF, Cedetim, CEMEA, Cimade, CICUP, CCFD-Terre Solidaire, Comité Palestine Israël 44-49, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO, Enfants Réseau Monde/Services, FSGT, LDH, LIFPL-section française, MRAP, Mouvement de la Paix, MIR, MAN, One Justice, Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, SIDI, Soutien Humanité/Terre, UJFP. **Observateurs :** Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Chrétiens de la Méditerranée, CRID, Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Francas, GAIC, Humanité & Inclusion, Médecins du Monde, Palmed France, PUI, Ritimo.



Plateforme des
ONG Françaises
pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية
من أجل فلسطين



Municipales 2020 - 4 questions aux candidats

Les collectivités territoriales peuvent, à leur échelle, contribuer à faire respecter les droits des Palestiniens à travers des questions touchant directement aux compétences des municipalités : marchés publics, délégation de service public et coopération décentralisée, motions, etc.

Les principes directeurs en matière de responsabilité sociale de l'OCDE et de l'ONU ne concernent pas que les entreprises ; tous les niveaux de l'État sont invités à les mettre en œuvre, à leur échelle et dans leur champ de compétence.

Ceci, dans la perspective de promouvoir l'application du droit international, le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire et de contribuer ainsi à l'établissement des droits inaliénables du peuple palestinien et par là d'une paix juste et durable.

Plan :

Avertissement

Réponses des listes et commentaires des réponses, ainsi que positions connues des candidats

Avertissement :

Les questions :

Pour une bonne appréhension des réponses des candidats, nous vous engageons à consulter les questions avec leur contextualisation dans le questionnaire joint, ou à les retrouver en ligne sur le site national de l'AFPS (taper Besançon en page d'accueil ou « échos des GL »), ou encore celui de la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine.

Les interpellations :

Certaines listes n'ont pu être interpellées lorsque nous ne possédions pas leurs coordonnées, en outre nous n'avons pas interpellé les listes de l'extrême droite.

DOUBS	Listes interpellées conduites par :	A répondu
AUDINCOURT	M. Barbier (LREM)	NON
	M. Bourquin (PS)	NON
MONTBELIARD	Mme Biguinet (LR)	NON
	M. Lançon (PS, EELV, PCF)	NON
	M. Sommer (LREM)	OUI
PONTARLIER	M. Genre (DVD)	OUI
	M. Voinnet (gauche et écologiste)	OUI

JURA	Listes interpellées conduites par :	A répondu
DOLE	M. Gagnoux (LREM, LR)	NON
	M. Hamdaoui (Génération.s, PS, PC, LFI)	OUI
	M. Prat (EELV)	OUI
	Mme Revoy (LO)	OUI
LONS	M. Huet	NON
	M. Perny	NON
	M. Ravier (PS, EELV, PCF, Génération.s)	OUI

HAUTE-SAONE	Listes interpellées conduites par :	A répondu
HERICOURT	M. Burkhalter	NON
	M. Lazar (FDG)	OUI
LURE	M. Houlley (PS)	NON
LUXEUIL	M. Aubry	NON
	M. Burghard (LR)	NON
VESOUL	Mme Aubry (LR)	NON
	M. Bernabé (PCF, LFI)	OUI
	M. Chrétien (LREM)	NON

Réponses et implication des candidats par rapport à la question palestinienne (commentaires de l'AFPS)

DOUBS

Montbéliard

Liste conduite par M. Denis SOMMER (LREM) :

Monsieur Sommer a soutenu à diverses reprises les droits du peuple palestinien, en tant qu'élu au Conseil régional ou comme député.

Réponses de la liste

Municipales 2020

Réponse aux 4 questions liste Montbéliard

Au Cœur

Tête de liste Denis Sommer

Seriez-vous disposé-e, si vous étiez élu-e, à :

- prendre des mesures concrètes manifestant votre attachement au droit international, aux droits de

l'Homme et au droit à l'autodétermination des peuples, partout dans le monde, y compris en Palestine occupée, en organisant par exemple des débats et le vote de vœux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes ? **Oui**

• À présenter, ou à tout mettre en œuvre pour soutenir un projet qui serait présenté au Conseil municipal, pour faire adopter une charte éthique, afin que soient introduits systématiquement dans les appels pour des achats, travaux, prestations ou délégations de services de la commune ou de la communauté d'agglomérations, des clauses éthiques qui permettent d'écarter une société qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, du droit humanitaire, ou des droits de l'Homme ? *Clauses s'appliquant que la violation soit réalisée au travers de l'action de ladite société ou d'une de ses filiales, en France ou à l'étranger.* **Oui**

• Nouer des liens avec les collectivités territoriales palestiniennes, notamment à travers la coopération décentralisée ? **Oui**

• Donner aux organisations de solidarité internationale les moyens de se réunir et de s'exprimer et notamment à soutenir les associations solidaires des droits des Palestiniens ? **Oui**

Pontalier

Liste conduite par M. GENRE (DVD) :

M. Genre s'engage à respecter et faire respecter les droits de l'Homme, mais ne répond que très partiellement aux questions.

Réponses de la liste

Bonjour,

En réponse à votre message du 9 février, je tiens à vous apporter la réponse suivante :

- notre liste affiche sa volonté de développer des liens d'amitié avec d'autres pays et d'autres villes
- notre liste s'engage bien évidemment à respecter et à faire respecter les droits de l'homme
- toutefois, il ne ressort pas de notre engagement d'appuyer plus spécialement telle ou telle initiative particulière
- notre action au niveau international est axée autour des axes principaux (mais non exhaustifs) suivants :

- 1) renforcer les liens d'amitié avec les villes jumelles de Pontarlier
- 2) œuvrer pour la pérennisation de notre engagement en Haiti et plus spécialement pour soutenir et financer le foyer pour jeunes enfants orphelins de Milot (nord du pays) que nous soutenons depuis sa création

Je reste à votre disposition.

Cordialement

Patrick GENRE

"Pontarlier, territoire d'avenir"

Réponses de la liste

Seriez-vous disposé·e, si vous étiez élu·e, à :

- **prendre des mesures concrètes manifestant votre attachement au droit international, aux droits de l'Homme et au droit à l'autodétermination des peuples, partout dans le monde, y compris en Palestine occupée, en organisant par exemple des débats et le vote de vœux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes ?**

Nous pourrions voter ce genre de vœux

Pontalier

Liste conduite par M. VOINNET (gauche et écologiste) :

Les réponses vont dans le bon sens, mais nous aurions espéré des engagements plus fermes.

• À présenter, ou à tout mettre en œuvre pour soutenir un projet qui serait présenté au Conseil municipal, pour faire adopter une charte éthique, afin que soient introduits systématiquement dans les

appels pour des achats, travaux, prestations ou délégations de services de la commune ou de la communauté d'agglomérations, des clauses éthiques qui permettent d'écartier une société qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, du droit humanitaire, ou des droits de l'Homme ? *Clauses s'appliquant que la violation soit réalisée au travers de l'action de ladite société ou d'une de ses filiales, en France ou à l'étranger.*

Dans la préparation de notre programme nous n'avons pas pensé à créer une charte éthique. Sans aller jusque-là nous serons attentifs à nos partenaires et fournisseurs. S'il s'avère que certains travaillent avec les colonies israéliennes nous dénoncerons ces contrats

• Nouer des liens avec les collectivités territoriales palestiniennes, notamment à travers la coopération décentralisée ?

C'est possible mais nous n'irons pas plus loin qu'un jumelage symbolique

• Donner aux organisations de solidarité internationale les moyens de se réunir et de s'exprimer et notamment à soutenir les associations solidaires des droits des Palestiniens ?

S'il se crée des associations solidaires des droits des Palestiniens à Pontarlier la commune les soutiendra comme les autres associations

JURA

Dole

Liste conduite par M. HAMDAOUI
(Génération.s, PS, PC, LFI) :

Les engagements de la liste sont très positifs.

Par ailleurs, le PCF 39 est membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté.

Réponses de la liste

ENSEMBLE DOLE 2020

Réponses de Ako Hamdaoui, tête de liste, au questionnaire

Élections municipales 2020

La Palestine est aussi l'affaire des municipalités

Seriez-vous disposé-e, si vous étiez élu-e, à :

1• prendre des mesures concrètes manifestant votre attachement au droit international, aux droits de l'Homme et

au droit à l'autodétermination des peuples, partout dans le monde, y compris en Palestine occupée, en organisant par exemple des débats et le vote de vœux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes ?

Notre liste Ensemble Dole 2020 et le collectif qui porte notre campagne aux élections municipales sont profondément attachés à la solidarité internationale et apportent notamment leur soutien aux actions menées par les différentes associations qui sont rassemblées au sein de la Plateforme doloise des associations de solidarité internationale.

Je suis favorable à l'adoption de vœux ou motions par le Conseil Municipal, en lien avec l'actualité. Je pense notamment que la commune de Dole pourrait s'exprimer pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine, dans le respect des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale et l'exercice du droit au retour pour les réfugiés en accord avec les résolutions de l'ONU.

2• À présenter, ou à tout mettre en oeuvre pour soutenir un projet qui serait présenté au Conseil municipal, pour faire adopter une charte éthique, afin que soient introduits systématiquement dans les appels pour des achats, travaux, prestations ou délégations de services de la commune ou de la communauté d'agglomérations, des clauses éthiques qui permettent d'écarter une société qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, du droit humanitaire, ou des droits de l'Homme ? Clauses s'appliquant que la violation soit réalisée au travers de l'action de ladite société ou d'une de ses filiales, en France ou à l'étranger.

Je suis favorable à l'adoption d'une telle charte. En effet les achats de la commune, et tous les engagements financiers de la ville de Dole ou de l'agglomération du Grand Dole doivent être «vertueux», ce qui implique de mettre en place des clauses permettant de favoriser d'une manière générale les circuits courts, les entreprises faisant des choix responsables limitant leur empreinte carbone, et d'une manière générale celles s'inscrivant réellement dans l'économie sociale et solidaire. A l'inverse, les entreprises engagées directement ou indirectement dans la colonisation, la production de produits ou de services dans les colonies israéliennes de Cisjordanie seront écartées par des critères précis au regard du nécessaire respect du droit international, des droits de l'homme. La publication récente par l'ONU de la liste des entreprises engagées dans des activités avec les colonies israéliennes en Palestine occupée nous permettra de disposer des données nécessaires.

3• Nouer des liens avec les collectivités territoriales palestiniennes, notamment à travers la coopération décentralisée ?

Je sais que la commune de Besançon est très engagée depuis de nombreuses années dans un projet de coopération avec le camp d'Aqabat Jabr, près de Jéricho, notamment sur les questions de réseaux d'eau. Cette action est exemplaire.

Je suis favorable au développement d'un budget de coopération décentralisée permettant d'envisager ce type de partenariat, en nous appuyant sur les associations locales qui œuvrent en ce sens, notamment le Réseau pour une paix juste au Proche Orient, basé à Dole depuis 2002.

4• Donner aux organisations de solidarité internationale les moyens de se réunir et de s'exprimer et notamment à soutenir les associations solidaires des droits des Palestiniens ?

Nous considérons que les associations de la commune doivent jouer un rôle plus important. Nous les considérons comme de véritables partenaires assurant un lien étroit et solide avec les citoyens. Nous sommes déterminés à leur apporter davantage de moyens en facilitant notamment la mise à disposition de salles de réunion et en soutenant certaines de leurs initiatives. Ainsi nous serons attentifs à ce que le Festival PALESTINE AU COEUR puisse continuer à exister et à se développer quelle que soit la gestion des salles de cinéma à Dole.

Dole

Liste conduite par M. PRAT (EELV) :

Les engagements de la liste sont très positifs.

Par ailleurs, EELV Franche-Comté est membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté.

Réponses de la liste

H. Prat EELV Dole

Dole, le 25 février 2020

Bonjour,

Voici les réponses au questionnaire que votre association nous a transmis.

Bien cordialement,

Hervé Prat

Seriez-vous disposé·e, si vous étiez élu·e, à :

- *prendre des mesures concrètes manifestant votre attachement au droit international, aux droits de l'Homme et au droit à l'autodétermination des peuples, partout dans le monde, y compris en Palestine occupée, en organisant par exemple des*

débats et le vote de vœux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes ?

Nous sommes favorables au vote de motions en faveur

- du respect des droits humains par l'Etat d'Israël,
- du soutien aux réfugiés palestiniens,
- de la condamnation de la colonisation en territoire palestinien.

Nous soutiendrons les initiatives qui visent à faire cesser le conflit israélo-palestinien, en établissant une paix durable entre ces deux peuples, garantissant à la fois l'existence de l'état d'Israël et reconnaissant enfin l'existence de l'Etat palestinien dans les frontières établies en 1967.

- ***À présenter, ou à tout mettre en œuvre pour soutenir un projet qui serait présenté au Conseil municipal, pour faire adopter une charte éthique, afin que soient introduits systématiquement dans les appels pour des achats, travaux, prestations ou délégations de services de la commune ou de la communauté d'agglomérations, des clauses éthiques qui permettent d'écartier une société qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, du droit humanitaire, ou des droits de l'Homme ?*** *Clauses s'appliquant que la violation soit réalisée au travers de l'action de ladite société ou d'une de ses filiales, en France ou à l'étranger.*

Nous travaillerons à l'établissement d'une charte posant des exigences fortes en matière d'éthique qui s'inscrive dans le cadre des lois de la République Française. Nous refuserons ainsi de travailler avec des entreprises ou des producteurs qui bafouent les Droits humains où que ce soit dans le monde. Nous refuserons aussi le recours à des entreprises qui favorisent la colonisation en Cisjordanie ou qui commercialisent des produits issus des colonies. Ces entreprises privent les Palestiniens de la possibilité de vivre dignement et en paix en les empêchant de se déplacer, en les privant d'accès à l'eau...

- ***Nouer des liens avec les collectivités territoriales palestiniennes, notamment à travers la coopération décentralisée ?***

Nous sommes favorables à l'établissement de liens de coopération avec une ville ou un camp de réfugiés, à des partenariats, à un jumelage. Nous privilégierons ces programmes qui permettent la mise en place de liens et d'actions concrètes.

- ***Donner aux organisations de solidarité internationale les moyens de se réunir et de s'exprimer et notamment à soutenir les associations solidaires des droits des Palestiniens ?***

Le travail des associations est capital. Il permet d'informer et d'agir.

À Dole le Réseau pour une paix juste au Proche Orient informe (bulletin, organisation de conférences, d'expositions). Il organise le Festival Palestine au cœur qui permet de mieux comprendre le conflit, le quotidien et la culture des peuples concernés.

Il relaie les campagnes ("Des oliviers pour la Palestine" par exemple), tisse des liens avec des Palestiniens et des Israéliens engagés pour une paix juste.

Ce travail doit être favorisé (subvention, prêt de salles, présence au Forum des associations), le Réseau pour une paix juste au Proche Orient sera un partenaire indispensable pour l'établissement de liens de coopération avec une ville ou un camp de réfugiés en Palestine.

Dole

Liste conduite par Mme REVOY (LO) :

Des engagements positifs, cependant, la liste n'apporte pas de réponse à certaines questions.

Réponses de la liste

Questionnaire de France-Palestine

Seriez-vous disposé·e, si vous étiez élu·e, à :

1) prendre des mesures concrètes manifestant votre attachement au droit international, aux droits de l'Homme et au droit à l'autodétermination des peuples, partout dans le monde, y compris en Palestine occupée, en organisant par exemple des débats et le vote de voeux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes ? •

Bien évidemment, j'ai abordé ces élections municipales avec des préoccupations, de fait, très éloignées de la Palestine. Mais je vous répondrai avec mes convictions de communiste.

Une municipalité peut propager des idéaux, lever des drapeaux comme celui de la solidarité et dénoncer. Les attaques contre le peuple palestinien de la part de l'État israélien, soutenu par l'impérialisme américain font partie de ce que nous dénoncerions.

2) À présenter, ou à tout mettre en oeuvre pour soutenir un projet qui serait présenté au Conseil municipal, pour faire adopter une charte éthique, afin que soient introduits systématiquement dans les appels pour des achats, travaux, prestations ou délégations de services de la commune ou de la communauté d'agglomérations, des clauses éthiques qui permettent d'écarter une société qui serait directement ou indirectement impliquée dans une violation du droit international, du droit humanitaire, ou des droits de l'Homme ? Clauses s'appliquant que la violation soit réalisée au travers de l'action de ladite société ou d'une de ses filiales, en France ou à l'étranger. •

J'aimerais bien connaître une entreprise qui soit propre, éthique et morale... même parmi celles qui se disent équitables. Car dans ce système capitaliste, c'est la loi du profit maximum qui est la norme. Et tout passe après, morale, droits et même sauvegarde de la nature. Les grands groupes financiers et industriels qui dominent la planète se moquent bien des règlements, lois, et autres chartes. Ils s'assoient dessus et ont l'argent et le pouvoir pour le faire, y compris leur propre Etat et ses armées pour imposer leurs intérêts privés. C'est un monde de brigands où règne la loi du plus fort.

Prétendre qu'on peut corriger les aspects les plus inhumains du capitalisme et l'empêcher de nuire en l'enfermant dans un cadre légal est du réformisme. Un courant politique qui a fait beaucoup de mal. Car en ne critiquant que ses aspects les plus choquants, en semant l'illusion qu'on peut l'amender et le réformer, il est un grand appui pour les classes dominantes qui peuvent continuer à faire tranquillement leurs affaires sans que leur pouvoir soit contesté.

Mes convictions communistes sont, au contraire qu'il faudra les affronter et leur arracher le pouvoir si on veut les empêcher de nuire. Et pour moi, la classe ouvrière, à la tête des autres couches exploitées est la seule force sociale capable de le faire. Car elle n'a rien à perdre, sauf ses chaînes.

3) Nouer des liens avec les collectivités territoriales palestiniennes, notamment à travers la coopération décentralisée ? • Donner aux organisations de solidarité internationale les moyens de se réunir et de s'exprimer et notamment à soutenir les associations solidaires des droits des Palestiniens ?

Sans aucun doute, on soutiendrait par tous les moyens dont dispose une municipalité les associations de solidarité ; cela ferait partie de ce qu'on ferait.

Réponses de la liste

Lons-le-Saunier

Liste conduite par M. Ravier (PS, EELV, PCF, Génération.s) :

Les engagements de la liste sont globalement positifs.

Par ailleurs, EELV Franche-Comté et le PCF 39 sont membres de la Coordination Palestine de Franche-Comté.

Question N° 1

Notre liste avec ce qu'elle incarne avec ses valeurs progressistes, de libertés, est attachée au droit international, aux droits de l'Homme. Elle saura prendre le temps de la réflexion à chaque moment où sera mis en cause le droit des peuples. Elle saura alerter, informer et prendre ses responsabilités en mettant au vote des motions au sein du conseil municipal.

Question N°2

Nous avons une charte qui s'engage à cela au niveau des établissements financiers.

Question N°3

C'est un sujet qui pourra être envisagé mais qui sera comme tout engagement soumis à la discussion avec l'ensemble du conseil municipal.

Question N°4

Nous envisageons de mettre à disposition de chaque association des lieux pour se réunir. Et notamment nous nous engageons que dans chaque quartier ces lieux existent pour favoriser ce lien avec tous. Les associations de liens internationales auront toutes leurs places dans ce dispositif.

HAUTE-SAÔNE

Héricourt

Liste conduite par M. LAZAR (Front De Gauche) :

Si les réponses sont laconiques, les engagements de la liste sont positifs.

Par ailleurs, le PCF 70 est membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté.

Réponses de la liste

Bonjour, je réponds oui aux 4 questions posées.
Bien à vous Gilles LAZAR

Vesoul

Liste conduite par M. BERNABÉ (PCF, LFI) :

Les engagements de la liste sont argumentés et très positifs.

Par ailleurs, non seulement le PCF 70 est membre de la Coordination Palestine de Franche-Comté, mais également des membres de la listes sont engagés activement dans le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien.

Réponses de la liste

Madame, Monsieur,

Par ce présent courrier, voici les réponses au questionnaire de la liste **Unis pour gagner, Vesoul ville solidaire et écologique** par Frédéric Bernabé, tête de liste que vous nous avez transmis,.

Question n°1 - ***Les municipalités peuvent se doter d'une charte éthique pour des achats publics responsables.***

Notre liste compte mettre en place une charte éthique qui portera sur les achats publics.

Elle stipulera l'utilisation de circuits courts, bio et locaux. Nous ajouterons une clause sur les produits venant de l'exploitation illégale des colonies israéliennes en Palestine.

Au vue de l'absence de clarté sur l'origine des produits israéliens, nous refuserons d'acheter leurs produits quels qu'ils soient.

De manière générale, nous refuserons tous produits non conformes au droit international.

Notre charte éthique s'étendra aussi sur les marchés publics et nos relations avec les entreprises. Nous adopterons ainsi les mêmes règles éthiques.

Question n°2 ***Coopération décentralisée avec des villes et villages palestiniens ou encore avec des camps de réfugiés palestiniens.***

Nous étudierons avec vous l'opportunité de mettre en place une coopération avec une ville palestinienne ou un camp de réfugiés palestiniens.

Cela pourra se traduire par des projets communs autant culturels, économiques, écologiques ou politiques.

Cela pourra passer par l'implication des citoyens vesuliens impulsé par les conseils de quartiers.

Question n°3 ***L'organisation de débats et le vote de vœux ou de motions au sein de conseils municipaux ou de communauté de communes.***

Notre liste organisera le vote d'une motion politique en conseil municipal défendant le peuple palestinien, les réfugiés palestiniens.

Cette motion portera sur la reconnaissance de l'État palestinien sur les frontières de 1967, la stricte application des résolutions de l'ONU sur les réfugiés et la défense de leurs droits internationaux.

Dans la suite de notre charte éthique, nous ajouterons le besoin d'un étiquetage différencié des produits des colonies.

Question n°4 ***Soutenir les associations locales de solidarité internationale, notamment celles qui défendent les droits des Palestiniens.***

Nous soutiendrons les associations qui oeuvrent pour la défense du peuple palestinien et de leurs droits, avec une libre expression et réunion comme le stipule les droits fondamentaux.

En vous assurant que nos élus au conseil municipal seront totalement investis pour défendre nos engagements, je vous présente, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Frédéric Bernabé

Conseiller municipal et communautaire

Tête de liste d'Unis pour gagner, Vesoul

ville solidaire et écologique